

**FRACTION**

Lola ARTIGAO  
Tom BELLION  
Lucien MAX  
Annette WILLEMS-KIRSCH

Administration communale de Schengen  
Collège des Bourgmestre et Échevins  
75, Wäistrooss  
L-5440 REMERSCHEN

Commune de Schengen, le 17 juin 2024

***Transmis par courriel  
et par voie postale***

**Objet :** PROJET DE RESOLUTION BZ#11|2024

Monsieur le Bourgmestre,  
Messieurs les Échevins,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Les conseillers communaux de la fraction « Besser Zesummen » ont le plaisir de vous soumettre en annexe le

**projet de résolution BZ#11|2024  
relatif à une évaluation sur les besoins prévisionnels  
pour des places abordables en crèche conventionnée**

tout en priant le Collège des Bourgmestre et Échevins de le porter à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil communal.

En espérant que la présente résolution trouve l'unanimité au sein du Conseil communal, nous vous prions d'agrérer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les plus respectueuses.

Pour la fraction « Besser Zesummen »

Tom BELLION  
Conseiller communal

## **PROJET DE RESOLUTION BZ#11|2024**

[ introduit par la fraction « Besser Zesummen » le 17 juin 2024 ]

### **projet de résolution BZ#11|2024 relatif à une évaluation sur les besoins prévisionnels pour des places abordables en crèche conventionnée**

**Le conseil communal :**

- remerciant vivement le Collège échevinal pour les informations orales fournies lors de la séance du 4 juin 2024 en réponse à une question écrite de la fraction « Besser Zesummen » ;
- vu le plan d'action « Pacte logement 2.0 »
- considérant les projets de construction de résidences et de maisons unifamiliales actuellement en planification, en cours de construction ou à venir, notamment les lotissements d'une certaine envergure à Remerschen, Elvange et Burmerange ;
- prenant en compte l'évolution prévisionnelle du nombre d'habitants et d'enfants servant de base au projet de construction d'une nouvelle école centrale à Remerschen (Klosbam) ;
- vu la pénurie de places abordables en crèches conventionnées qui se dessine à l'horizon, comme la crèche à Wintrange touche visiblement à la limite de ses capacités d'accueil ;
- estimant que la commune ferait bien de mettre à disposition des jeunes familles des places en crèche abordables, en complément de l'offre commerciale existante ou à venir ;

### **d e c i d e à l'unanimité**

- que le Collège échevinal fasse établir une évaluation des besoins prévisionnels de places abordables en crèches dans les années à venir (2025 – 2035), tout en y associant les représentants du gestionnaire de la crèche « Krunnemécken » à Wintrange, les services ministériels compétents ainsi que la commission consultative de la Famille et
- de soumettre les conclusions de cette évaluation aux conseillers communaux.